

Trimestriel N°14

Février 2014

Editeur responsable : Viviane Willems
Avenue des Capucines, 47
1342 Limelette

ROUGE VIF

Bulletin d'information

 Ottignies-Louvain-la-Neuve

LE MOT DE LA PRESIDENTE

DANS CE NUMERO :

<i>Le mot de la Présidente</i>	1
<i>Etat d'avancement des projets communaux</i>	2
<i>Le statut de « cohabitant » inadapté aux nouveaux choix de vie</i>	4
<i>Mise au vert</i>	5
<i>Mon corps, mon choix, ma liberté</i>	7
<i>Valmy se raconte</i>	8
<i>Vient de paraître M.J.S</i>	10
<i>ALLER VOTER C'EST DECIDER</i>	11
<i>Opération 11-11-11 suite et fin (pour 2013)</i>	12
<i>L'Amicale des Pensionnés Socialistes-OTTLN a 25 ans</i>	13
<i>Nelson Mandela</i>	14
<i>Enjeux pour une politique du logement (bis)</i>	16
<i>In memoriam</i>	19
<i>Agenda</i>	20
<i>Informations pratiques</i>	21

Une date à réserver et à retenir :

**Notre Veillée du 1^{er} Mai
Avec Cédric Chervis et les
Jeunes Socialiste d'Ottignies-
Louvain-la-Neuve**



L'année 2013 est derrière nous, que retiendrons-nous d'elle ?

Que s'est-il passé dans le monde ?

Des femmes et des hommes sont descendus dans la rue par milliers, brandissant pancartes et calicots, pour interdire à d'autres de se marier. Des responsables politiques liégeois ont décidé de construire une méga-maison close. La ministre française de la Justice a été la cible d'attaques racistes. Des femmes aux seins nus ou masquées ont été emprisonnées. Des adolescentes se sont affamées pour atteindre un idéal impossible.

Mais cette année 2013, aussi, des milliers de personnes se sont rassemblées, mobilisées, battues, pour défendre le libre choix, l'avortement, les droits des femmes. Des propositions de lois ont été déposées pour lutter contre le sexisme, l'homophobie, les violences entre partenaires. Des actions ont été menées pour améliorer l'accès de toutes aux soins de santé, aux services publics, à l'emploi.

Eh oui, l'histoire bégaie, mais ce n'est pas grave, ce qui compte, c'est que nous restions indignés, engagés, jamais résignés.

Et demain ?

Nous devons plus que jamais, travailler ensemble et participer activement à la campagne électorale du 25 mai 2014.

Même si nous sommes déjà en février, tout le comité d'Ottignies-Louvain-La-Neuve ne se prive pas pour vous souhaiter une excellente année 2014.

Fraternellement,



Viviane WILLEMS

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS COMMUNAUX

Comme il était convenu lors de l'édition précédente, notre échevine, Annie Galban – Leclef, en charge des travaux « bâtiments », continue de faire le point sur différents chantiers en cours. Voici deux dossiers relatifs à la culture.

La rénovation du Centre culturel à Ottignies



La Ville a voulu redonner un nouveau look au Centre Culturel d'Ottignies et surtout offrir plus de confort aux spectateurs ainsi que de meilleures conditions de travail pour les techniciens.

Les travaux de rénovation ont démarré à la mi-juin 2013. Quelques semaines plus tard, le 24 septembre, on inaugurerait ces nouveaux aménagements.

Les 625 strapontins ont disparu au profit d'une toute nouvelle installation beaucoup plus confortable.

La moquette a été remplacée et les gradins du haut de la salle ont été reconfigurés. La distance entre les rangées est beaucoup plus large qu'auparavant, ce qui offre plus de place pour les jambes. Au milieu de la salle, un espace entre deux rangées a été élargi. Cela permet de pouvoir traverser celle-ci de façon beaucoup plus aisée. Pour cela, seulement dix sièges ont été supprimés.

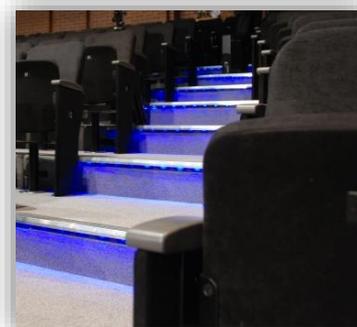
Une boucle d'induction a été installée au sol pour les personnes malentendantes afin qu'elles puissent se connecter facilement et ainsi ne plus être perturbées par des bruits de fond.

En ce qui concerne la scène, les tentures ont été remplacées (rideau de scène, rideau de fond, ...) par des pièces de tissus en coton-velours résistantes au feu.

Les techniciens ont été également gâtés par l'installation d'un quadrille au plafond pour faciliter la projection. Le dispositif d'éclairage a été renouvelé et doublé.

Nos ouvriers communaux ont rénové les sanitaires tant pour les artistes que pour le public. La tuyauterie devenue obsolète a été également remplacée par de nouveaux tuyaux en PVC.

Vous pourrez apprécier ce nouveau confort lors d'un prochain spectacle.



Le projet d'extension du Théâtre Jean Vilar à Louvain-la-Neuve



Le Théâtre Jean Vilar existe depuis 1979 à Louvain-la-Neuve. Il accueille 60.000 spectateurs par an. Il s'agit de la 4^{ème} scène de la Fédération Wallonie Bruxelles. Son rayonnement dépasse donc largement les frontières de notre Ville.

Selon les dirigeants de ce théâtre et les pouvoirs locaux, il est indispensable de rénover cette infrastructure. Une extension sur une surface mitoyenne s'impose.

Le projet initié par le Directeur, Armand Delcampe remonte à 2003. Jacques Benthuyts, ancien Echevin de la Culture, l'a soutenu dès le départ.

Les travaux pour ce théâtre, qui devient un centre d'art dramatique, sont estimés à 8 millions d'euros.

Cela ne devrait pas être très onéreux pour la Ville car l'Atelier Jean Vilar versera un loyer pour couvrir en grande partie les frais. Outre les subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB), la Province s'est aussi engagée à octroyer une subvention de 1.700.000 euros.

Lors de la séance du 5 décembre dernier, j'ai demandé au Conseil communal, dans le cadre d'une procédure partenariat public privé:

- 1) de désigner la FWB pour conduire le marché de services d'auteur de projet ;
- 2) d'approuver le mode de passation proposé par la FWB, à savoir une procédure négociée avec publicité européenne.

La Ville sera donc le maître de l'ouvrage et désignera l'architecte. Elle aura donc la maîtrise des décisions dans ce projet.

La suite, ... dans un prochain numéro du Rouge Vif !



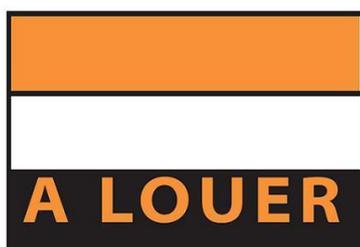
Bien cordialement.

Annie Galban – Leclef,
Votre échevine.

Le statut de « cohabitant » inadapté aux nouveaux choix de vie



Emilie Vandenberg, notre chargée de projet auprès des MJS, membre des Jeunes Socialistes OLLN et de notre section, évoque le statut de cohabitant.



Lorsqu'on parle de la colocation à Louvain-la-Neuve, on pense souvent aux kots et on évoque rapidement la problématique

des maisons unifamiliales transformées en kots. On pointe peut-être moins une autre réalité, qui ne concerne pas les étudiants et qui est pourtant beaucoup plus inquiétante : la précarité qui menace les « cohabitants » (à ne pas confondre avec les cohabitants légaux).

Qui sont ces « cohabitants » ? Des gens qui cohabitent, qui vivent sous le même toit, qui pratiquent la colocation... et il y en a beaucoup, dans notre commune, des jeunes qui cohabitent. Rares sont ceux qui entrent dans la vie active en décrochant directement un emploi stable qui leur permettrait de s'installer tout de suite confortablement et seul. Un premier emploi rime souvent avec emploi précaire. Alors certains jeunes restent au domicile familial assez tard, c'est la génération Tanguy. D'autres, au contraire, plus pressés de prendre leur envol, optent pour la colocation.

Vivre en colocation est, en effet, un bon moyen de se loger à une époque économiquement difficile ; c'est aussi une option pour échapper à la solitude. Il y a trente ans, on quittait ses parents pour « se mettre en ménage » ; aujourd'hui, cette expression ne veut plus dire grand-chose pour les jeunes. Les modes de vie sont différents : on ne quitte plus le foyer parental pour se marier et fonder une famille. On s'installe avec des amis, des connaissances et même avec des personnes rencontrées sur Internet. Ils sont, en effet, nombreux ceux qui recherchent des colocataires sur la toile. Surfez un peu et vous trouverez bon nombre de sites dédiés à la colocation. Vous constaterez, sur le forum du site www.habitat-groupe.be, par exemple, que c'est la province du

Brabant wallon qui enregistre le plus d'offres/demandes, notamment à Ottignies-LLN... Ce nouveau mode de vie est particulièrement adapté et prisé à Louvain-la-Neuve où les logements sont rares et hors de prix et où les fraîchement diplômés veulent parfois rester vivre. On signe un bail à deux, à trois ou plus : on partage le loyer, les charges, les factures énergétiques, une bonne partie des courses... et le statut de « cohabitant ». C'est l'administration qui le dit : vous avez la même adresse, vous êtes cohabitants ; et peu importe que vous viviez avec votre partenaire amoureux, votre sœur, votre père, un ami, une connaissance ou un inconnu.

Cependant, ce statut de cohabitant n'est pas sans conséquence, bien au contraire... Il peut plonger les plus fragilisés dans les difficultés financières et la précarité, il peut engendrer des inégalités socio-économiques très fortes entre les hommes et les femmes et il n'est plus adapté aux choix de vie de la génération d'aujourd'hui.

En effet, dans le système actuel, les « cohabitants » sont censés prendre en charge celui qui vivrait avec eux et aurait perdu son travail. Avec un statut de cohabitant, le sans-emploi tombe assez vite à moins de 500 euros d'allocations de chômage, un forfait bien en-dessous du seuil de pauvreté (estimé à 1000 euros pour une personne isolée). Cela implique donc une intervention financière, une vraie prise en charge de la part d'autrui. Mais comment exiger d'un inconnu, voire même d'un ami, qu'il compense, à lui seul, la perte d'un revenu sous prétexte qu'on a signé, pour un an ou deux, un bail avec lui et qu'on est devenu « cohabitant » ? Les différentes allocations ne dépendent donc pas de notre paiement de cotisations sociales mais bien de notre appartenance à un « ménage » alors que cette notion de ménage n'a plus de sens aujourd'hui. Notre modèle de fonctionnement est terriblement injuste. Prenons l'exemple suivant qui montre une disparité flagrante au niveau des forfaits des allocations de chômage : d'un côté,

Edouard, un jeune travailleur, qui s'est fait aider par ses parents et a pu louer, seul, un appartement à Louvain-la-Neuve ; de l'autre, Romain, un jeune travailleur venant d'un milieu plus défavorisé qui n'a pas pu compter sur l'aide de ses parents et a fait le choix de la colocation pour pouvoir s'émanciper. Imaginons maintenant qu'ils perdent leur travail au même moment : Edouard, ayant le statut d'isolé, percevra, après un certain temps, un forfait de 953,16€ par mois, tandis que Romain n'aura droit qu'à 503,62€ (montants bruts). Comment ce dernier fera-t-il pour se nourrir, payer sa part du loyer, ses charges et ses déplacements vers des futurs entretiens professionnels ? Est-il possible de vivre avec ce revenu sans sombrer dans la précarité ? Il apparait clairement qu'en créant des inégalités en terme d'allocations, le statut de « cohabitant » renforce l'injustice sociale.

Ce statut de cohabitant est donc un facteur d'injustice particulièrement dangereux : il pousse les gens qui ont fait des choix de vie modernes dans une situation de précarité. A l'heure où se

développent les habitats intergénérationnels et où on incite les citoyens à vivre ensemble, il est inadmissible que notre Sécurité sociale soit encore basée sur la notion patriarcale de « ménage ». Une vraie réflexion sur l'individualisation des droits sociaux s'impose puisqu'il existe d'autres modèles de vie. Le PS doit user de toute sa force pour revoir ce statut et plaider pour une individualisation des droits : que chaque cotisant reçoive la même allocation indépendamment de son mode de vie, qu'il vive avec son époux, son petit copain, une connaissance, un inconnu ! Rappelons que les lois doivent s'adapter aux choix de vie des citoyens et non l'inverse. Respectons les choix de vie de chacun et luttons contre toute injustice sociale !



Emilie Vandenberg

JOURNEE MISE AU « VERT »

Quelques photos de notre journée du 15 décembre 2013

Le matin, Valmy Féaux a exposé son analyse des résultats électoraux du 14/10/2012.



Le débat était très intéressant et plusieurs commentaires pertinents ont été évoqués.

12h30 Lunch

Cette Journée a été bénéfique en terme de communication, d'échanges d'idées et promesses prises pour l'avenir. L'ambiance était chaleureuse et participative.

Rendez-vous est pris en Automne 2014 pour une nouvelle Journée de Mise au Vert.

« **Mon corps, mon choix, ma liberté** »

29/01/2014, Bruxelles

Elodie Lebrun, Michel Beaussart, Emilie Vandenberg et Pomme Benthuyts



Il nous a paru essentiel de nous montrer solidaires avec toutes les femmes espagnoles. Le gouvernement espagnol veut, en effet, voter un retour en arrière : il veut interdire le droit à l'avortement et le rendre criminel. Un tel projet de loi prouve que rien n'est jamais acquis et qu'il faut constamment rester vigilant. Le droit à l'avortement est sans cesse menacé par les conservateurs et les radicalismes religieux. En tant que progressistes, il est de notre devoir de protéger ce droit.

Comme le disait encore récemment notre Premier Ministre, la Belgique peut être fière de ses valeurs de progrès. On a des libertés et des droits très avancés par rapport à d'autres pays. On peut s'exprimer librement, aimer librement et mourir dignement. Les femmes bénéficient aussi de droits : elles peuvent notamment choisir de mettre fin à une grossesse non désirée. Si le PSB (Parti Socialiste Belge) réclamait déjà le droit à l'avortement en 1974, il a néanmoins fallu attendre 1990 pour que la légalisation soit votée au travers de la loi «Lallemand-Michielsens».

Parmi les 2000 participants à cette manifestation, nous étions quelques membres des Jeunes Socialistes et de notre USC à porter un message clair à l'Espagne et à l'Europe : la femme est libre de disposer de son corps et il faut lui garantir les droits qui lui permettent d'interrompre, légalement et dans les meilleures conditions possibles, une grossesse. N'oublions pas que si l'avortement redevient illégal et clandestin, c'est le droit à la vie de la femme qui est mis en danger.

Le combat pour les droits des femmes est un combat intergénérationnel (et international) que le PS et le MJS mènent ensemble.

Une telle loi ne nous a pas empêchés d'aller manifester, ce 29 janvier 2014, à Bruxelles, devant l'ambassade espagnole et devant le Parlement européen.



Emilie Vandenberg,
Notre chargée de projet au-
près des MJS.

VALMY (SE) RACONTE (suite)

- 11 -



Après la scission du parti socialiste intervenue à l'automne 1978, pour la première fois, l'ancien PSB unitaire se présente aux élections législatives du 17 décembre 1978 sous des vareuses séparées: PS d'un côté, SP de l'autre.

Les résultats n'apporteront pas de bouleversement fondamental au paysage politique, si ce n'est toutefois un tassement de la famille socialiste (perte de 4 sièges, dont 3 dans la partie francophone) et une progression de la famille libérale de même ampleur. La Volksunie (qui faisait partie du gouvernement sortant) perd 6 de ses 20 sièges, tandis que le FDF-RW garde son escouade de 15 élus.

Dans le Brabant wallon, rien ne change pour le PS (malgré un recul de 3%) : Alfred Scokaert est réélu à la Chambre et René Basecq au Sénat.

Rappelons ici qu'un poll organisé le 11 novembre 1978 m'avait classé deuxième au Sénat (1348 voix) derrière Basecq (1584 voix), mais devant André Sweert (1246 voix)

Figurant donc à la deuxième place effective au Sénat, je recueille 3801 voix – c'est 1362 voix de plus qu'en 1977 - qu'on se le dise! Je ne suis pas élu, mais je retrouve mon siège à la Haute assemblée par la voie de l'élection des sénateurs provinciaux du Brabant le 2 janvier 1979. André Sweert retrouvera, lui, son siège de sénateur coopté; il s'est révélé être à la Haute assemblée un éminent spécialiste des questions de pensions et des problèmes relatifs aux victimes de la guerre.

Notons que le deuxième siège sénatorial direct du Brabant wallon échoit à Jean-Emile Humblet (RW), mais - bizarrerie de l'apparement - le troisième siège direct revient à une candidate du parti libéral... flamand (PVV), Mme Aline Bernaerts-Viroux (725 voix). – évinçant par la même occasion le comte du Monceau qui avait recueilli 12.884 voix! Il sera "repêché" comme sénateur provincial.

Vraiment la procédure de l'apparement dans la province – bicommunautaire – du Brabant doit être revue au plus tôt. Cela prendra pourtant encore une petite dizaine d'années – et nous assisterons ainsi à une nouvelle élection, tout aussi aberrante, d'un élu Volksunie dans l'arrondissement de Nivelles en 1985. L'initiative parlementaire mettant fin à tout apparement entre les arrondissements de Louvain et de Nivelles – initiative à laquelle je ne

suis pas étranger – n'interviendra qu'en 1987 (loi du 13 avril 1987).

Au Conseil culturel de la Communauté culturelle française – dont, je le rappelle, font partie automatiquement tous les parlementaires francophones – la désignation d'Irène Pétry à la présidence de l'assemblée, fin novembre 1979, a pour conséquence de libérer le poste de chef de groupe PS. Irène – à qui me liait une amitié profonde née dans le combat en faveur de l'éducation populaire - fera en sorte que ce poste me soit attribué, à la grande surprise – si pas, colère – d'André Cools. Ce genre de désignation fait partie des prérogatives présidentielles. Trop tard, la désignation a été entérinée par le Bureau du Conseil. Cet "incident" – même si je n'y suis pour rien - n'est pas de nature à améliorer mes relations parfois râpeuses avec André Cools. D'autant plus que cette désignation m'ouvre la porte du "saint des saints", à savoir le Bureau du PS...certes avec voix consultative.

Je serai président du groupe socialiste jusqu'au 25 février 1981.

La formation du nouveau gouvernement, à l'issue des élections de décembre 1978, ne nécessitera pas moins d'une centaine de jours de péripéties en tous genres. Finalement, un gouvernement Martens I (il y en aura beaucoup d'autres; une numérotation s'impose) regroupant les familles sociale-chrétienne et socialiste, ainsi que le FDF, est mis sur pied en avril 1979. Le vice-premier ministre socialiste (F) est Guy Spitaels, chargé également du budget. La structure gouvernementale est compliquée en raison de la présence, en son sein, de ministres et secrétaires d'Etat à compétences communautaires et régionales.

En janvier 1980 éclate un conflit avec les ministres et le secrétaire d'Etat FDF. Ils sont aussitôt démissionnés. Place au gouvernement Martens II, qui ne compte plus que des ministres sociaux-chrétiens et socialistes.

Cette fois, ce sont les parlementaires CVP qui rechignent, deux mois plus tard, à voter le projet de loi de réforme de l'Etat. L'article 5 du projet de loi - relatif à la composition du Conseil de la région bruxelloise - ne recueillera pas les 2/3 des voix nécessaires (6 sénateurs CVP voteront contre, deux autres s'abstiendront). Patatras, voici Martens une nouvelle fois contraint de présenter la démission de son gouvernement au roi (9 avril 1980).

En mai 1980, c'est un gouvernement tripartite "classique" (associant donc les libéraux) Martens III

qui prend les rênes du pays. Guy Spitaels est toujours vice-premier ministre, mais avec les "communications" – retenez bien! – comme charge complémentaire. Ce gouvernement, bénéficiant d'une large majorité, fit voter – enfin – par les deux Chambres, une révision de la Constitution (la quatrième depuis 1830) et deux lois de réforme de l'Etat qui lui étaient indissociablement liées (lois des 8 et 9 août 1980), conjointement avec la loi budgétaire.

Mais des divergences de vues entre socialistes et libéraux sur des mesures à prendre dans les domaines économique, social et financier ("plan de globalisation") amenèrent les ministres libéraux à se retirer; ce gouvernement aura duré moins de cinq mois.

Fin octobre 1980, c'est déjà Martens IV, un gouvernement qui - simple "replâtrage" - réunit uniquement des ministres sociaux-chrétiens et socialistes.

Je m'arrête ici dans cette énumération, car c'est dans ce gouvernement que je vais faire mon entrée début 1981.

La réforme de l'Etat votée à l'été 1980 engendre de profondes modifications dans le fonctionnement de nos institutions parlementaires et exécutives. Les trois Communautés cessent d'être "culturelles", pour se dénommer dorénavant "de la communauté française", "de la communauté flamande" (et non plus néerlandaise) et "de la communauté germanophone" (et non plus allemande).

Les trois Régions sont enfin reconnues (la région de Bruxelles devra attendre jusqu'en 1989) avec un "conseil régional" propre et un Exécutif "sorti" du gouvernement national. (ce ne sera le cas qu'au lendemain des élections du 8 novembre 1981). D'autres dispositions (normes, tutelle, extension de compétences,...) sont également à mettre à l'actif de cette réforme.

Au lendemain du vote des lois d'août 1980, Jean-Maurice Dehousse, qui est ministre-président de l'Exécutif de la Région wallonne (toujours au sein du gouvernement national) convoque l'assemblée des parlementaires wallons (Conseil Régional Wallon – futur parlement) à Namur (Wépion).

L'installation officielle aura lieu le 15 octobre 1980 - dans un hôtel à Wépion, seul endroit pouvant accueillir décemment (!) l'assemblée des 131 parlementaires wallons (députés + sénateurs) - mais à un moment où les négociations sont toujours en cours pour la formation d'un nouveau gouvernement national (Martens IV.) Dès lors, l'assemblée, sous la présidence du doyen d'âge, le député communiste Georges Glineur, se bornera à procéder à la vérification et à la validation des pouvoirs des membres, ainsi qu'à désigner une "commission du règlement" (dont je ferai partie).

La véritable mise en place du Conseil Régional Wallon (avec désignation du Président, du Bureau, du Greffier et lecture de la Déclaration de Politique Régional) aura lieu trois semaines plus tard, le 6 novembre 1980. C'est le député Léon Hurez, un militant wallon de longue date, ancien Vice-premier Ministre (dernier gouvernement Tindemans) qui est appelé à la présidence.

Dorénavant, et pour ce qui me concerne, en tant que sénateur, je porte trois casquettes: je suis membre du parlement national (Sénat), du Conseil de la Communauté française (qui s'appellera plus tard "parlement") et du Conseil Régional wallon (même remarque). Que de pérégrinations!

Je garde pourtant de cette époque un souvenir à la fois amusé et attendrissant.

C'est le **10 juin 1979** qu'eurent lieu les **premières élections européennes** au suffrage universel direct - ouvertes aux jeunes âgés de 18 ans, comme c'était déjà le cas pour les élections communales depuis 1970. Décidément en cette fin de décennie, on vote souvent! Dans le Brabant wallon, le PS recueille 20,93% des voix, ce qui est un très mauvais score (pour rappel: 30,87% en 1977 et 27,55% en 1978). Les partis qui progressent par rapport à 1978 sont le FDF/RW (+ 10%), Ecolo et les libéraux, chacun de $\pm 3\%$.

Sans doute, peut-on expliquer ce mauvais résultat socialiste par le peu d'intérêt que la population portait alors aux affaires européennes et conséquemment à ce nouvel échelon de pouvoir. Cela a-t-il beaucoup changé depuis?

Sans doute aussi, à l'innovation que constituait une liste identique pour l'ensemble de la communauté française. Cet unique collège électoral pour la Wallonie et Bruxelles devait élire 11 députés: le PS obtient 4 élus (Ernest Glinne, Anne-Marie Lizin, Lucien Radoux et Fernand Delmotte) le PSC, 3, les libéraux, 2 et le FDF et le Rassemblement wallon, chacun un.

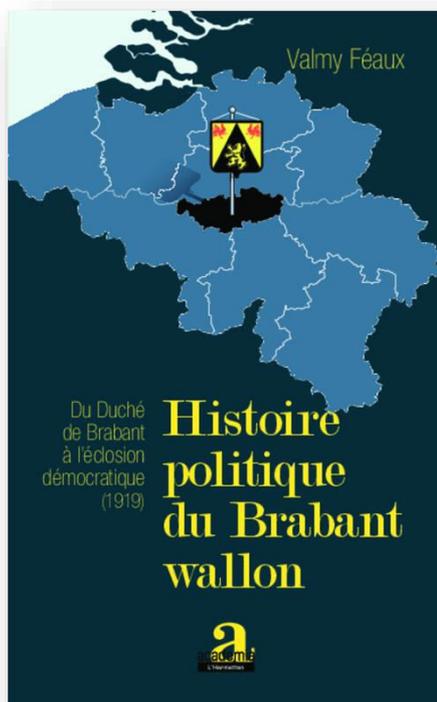
Sans doute enfin, - du moins pour le Brabant wallon - par la place, peu en vue, qu'occupait l'unique candidat socialiste du Brabant wallon, à savoir le député Alfred Scolaert. Il se trouvait à la 6^e place effective, c'est-à-dire à une place de "figuration" où il recueillit malgré tout 8.458 voix.

Dans notre prochaine chronique nous évoquerons, l'atmosphère très tendue qui règne au sein du PS francophone, après l'éclatement du parti socialiste unitaire.

(A suivre) Valmy Féaux

(

VIENT DE PARAITRE



Valmy Féaux vient de publier aux éditions Académia un ouvrage intitulé "Histoire politique du Brabant wallon: du duché de Brabant à l'éclosion démocratique (1919)".

Si vous êtes intéressé, s'adresser à l'auteur.

L'ouvrage est aussi en vente à la librairie Académia, 2, Grand Place à Louvain-la-Neuve.

LES JEUNES
SOCIALISTES
LE MOUVEMENT



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Emilie Vandenberg,

Email : emilie_vandenberg@hotmail.com.

ALLER VOTER C'EST DECIDER



Dès janvier 2014, en vue des futures élections fédérales, régionales et européennes qui auront lieu le 25 mai 2014, le Mouvement des FPS lance sa campagne

« ALLER VOTER C'EST DECIDER ». En concordance avec cette campagne, les régionales FPS organiseront des animations gratuites pour un public de plus de 18 ans. Les animations viseront à :

- Faire prendre conscience aux citoyens et citoyennes de l'importance d'exercer leur citoyenneté au travers de leur droit de vote.

- Permettre aux participants et participantes d'appréhender les enjeux individuels et collectifs d'une élection dans un état démocratique.
- Sensibiliser le public à l'enjeu égalité homme/femme.

L'animation, d'une durée de plus ou moins 2h30, est basée sur un processus dynamique et participatif. Au départ d'un jeu de déconstruction des idées préconçues sur la politique, les animatrices aborderont les notions du pour qui ? pour quoi ? et comment voter ?

Vous êtes intéressé(e)s par ces animations ?

Pour connaître les dates des rencontres près de chez vous et vous inscrire, prenez dès maintenant contact avec l'animatrice **FPS du Brabant Wallon, Anne Gérard 010/24.37.24** anne.gerard@solidaris.be



*Viviane Willems,
Présidente des Femmes
Prévoyantes Socialistes
Ottignies-Louvain-la-Neuve*

Opération 11-11-11 suite et fin (pour 2013)



Pomme Benthuyts et Michel Beaussart tiennent à vous remercier pour votre collaboration à l'opération 2013.

Un tout grand merci aux bénévoles qui, comme chaque année, ont donné de leur temps pour vendre à Ottignies, Limelette, Céroux Mousty et Louvain-la-Neuve. Merci aussi à tous ceux qui ont aidé à l'organisation du souper.

Merci à ceux qui nous ont soutenus en participant au souper et bien entendu merci à ceux qui ont acheté les produits vendus au profit de l'opération.

L'Opération 11-11-11 est importante pour tous ceux qui défendent les démunis. Notre action de 2013 et de 2014 soutient particulièrement la **souveraineté alimentaire** car, si il y a de quoi nourrir 12 milliards d'individus alors que l'on est 7 milliards sur notre planète, beaucoup de gens meurent de faim, un milliard de personnes mangent de la mauvaise qualité et un milliard de gens sont obèses. L'accaparement des terres agricoles dans certains pays, le développement des agro-carburants au dépend de l'agriculture alimentaire ainsi que la spéculation honteuse sur l'alimentation sont les principaux responsables de ces injustices.



Ottignies-Louvain-la-Neuve a récolté en 2013 plus de **18 300 €**.

Nous assurons donc, comme chaque année, la meilleure rentrée d'argent du Brabant wallon.

Si la campagne 2013 est terminée, nous pensons déjà à la campagne 2014.

Nous aurons encore besoin de vous et de votre soutien, chacun suivant ses possibilités.

Sachez que nous avons toujours besoin de bénévoles, que nous cherchons aussi des jeunes retraités qui ont un peu de temps pour participer à l'organisation de la campagne et des jeunes qui s'investissent dans l'opération pour un jour, peut-être, prendre la relève.

Le souper de cette année est déjà fixé au 29 novembre, n'oubliez pas de le noter dans votre nouvel agenda.

Encore MERCI.

Contacts :



pommebenthuyts@yahoo.fr



michelbeaussart@base.be

L'Amicale des Pensionnés Socialistes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a soufflé ses 25 bougies au début du mois de janvier.



C'est dans la bonne humeur – et sous le charme de l'excellent chanteur Etienne Troukens- que l'après-midi s'est achevée.

L'Amicale des Pensionnés Socialistes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

a soufflé ses 25 bougies au début du mois de janvier.

Ce fut l'occasion pour notre ami René Georges, seul survivant parmi les pionniers, de rappeler les débuts de l'Amicale dans le sillage des "bals Valmy Féaux" de l'époque et d'évoquer quelques activités marquantes (excursions, causeries,..) de ce quart de siècle d'existence.

L'occasion aussi de marquer notre reconnaissance à des militants aujourd'hui disparus: Gaston Benoit (président), René Benthuyts (le père de Jacques, vice-président), Henri Debource (secrétaire), Marcel Demoulin de Limelette et bien d'autres.

Plus de 160 personnes étaient présentes dans la salle de Céroux au moment où fut présenté - et partagé- le "gâteau-anniversaire du 25^e". Chacun(e) a reçu aussi un magnifique cadeau-souvenir.



Nos deux échevins, Annie Galban et Michel Beaussart, étaient de la partie, ainsi que Dimitri Legasse, bourgmestre de Rebecq et bien entendu notre ami Thierry Sneessens, devenu depuis peu, le président fédéral des amicales de pensionnés socialistes du Brabant wallon.

La prochaine activité de l'Amicale des Pensionnés socialistes aura lieu le **mardi 18 février 2014, à 14h30** aux Coquerées à Mousty.

Valmy Féaux

Nelson Mandela



J'avais envie d'écrire quelques mots sur Nelson Mandela qui nous a quittés récemment.

On peut écrire évidemment beaucoup, son emprisonnement, sa lutte contre l'apartheid, son prix Nobel, son mandat de président de la république, mais je voulais juste épingler ses méthodes non violentes. Gandhi avait inspiré Nelson Mandela .

Il cherche un ordre économique, une alternative au capitalisme et au communisme, et trouve cela dans la sarvodaya, ce terme signifie « croissance universelle » ou « progrès pour tous ». Gandhi finit par utiliser le terme pour définir sa propre philosophie politique. Il croit en la capacité humaine de changer et utilise la satyagraha ou « étreinte de la vérité », le principe de non-violence par la désobéissance civile que Gandhi a instauré contre l'opresseur, non pour le détruire, mais pour le transformer, afin qu'il cesse son oppression et rejoigne l'opprimé dans la recherche de la vérité.

Mandela, qui a adhéré dès sa première année d'université à la doctrine de non-violence de Gandhi, continue à lui rendre hommage des années plus tard en se rendant, en 1990, à New Delhi, puis en y retournant en janvier 2007 pour le centième anniversaire de l'introduction de la satyagraha en Afrique du Sud.

Mandela affirme dans son autobiographie que la non-violence est une stratégie, une

décision pragmatique après la revue des différentes options.

Le pouvoir du dialogue et de la réconciliation

Cependant, alors que la violence entre le régime de l'apartheid et l'ANC fait de nombreuses victimes, Nelson Mandela, alors en prison, arrive à une autre conclusion que l'extension de la lutte armée pour faire sortir le pays de l'ornière, est le dialogue et la négociation : « Pour faire la paix avec un ennemi, on doit travailler avec cet ennemi, et cet ennemi devient votre associé.»

Pour Mandela, la liberté nouvelle ne doit pas se faire aux dépens de l'ancien oppresseur, autrement cette liberté ne servirait à rien : « Je ne suis pas vraiment libre si je prive quelqu'un d'autre de sa liberté. L'opprimé et l'opresseur sont tous deux dépossédés de leur humanité».

Pour Nelson Mandela, l'oppression découle du racisme : « Un homme qui prive un autre homme de sa liberté est prisonnier de la haine, des préjugés et de l'étroitesse d'esprit »

Il compare l'injustice de la pauvreté et des inégalités à l'apartheid : « La pauvreté massive et les inégalités obscènes sont des fléaux de notre époque qui ont leur place à côté de l'esclavage et de l'apartheid» Lors d'un discours pour la réception du prix Ambassadeur de la conscience remis par Amnesty International, Nelson Mandela déclare que « vaincre la pauvreté n'est pas un geste de charité. C'est un acte de justice ». En 2000, pour le dixième anniversaire de sa libération, il mentionne encore que « personne ne pourra se reposer en paix tant que des gens seront courbés par le poids de la faim, les maladies, du manque d'éducation, et tant que des millions d'autres personnes à travers le monde vivront dans l'insécurité et la crainte quotidienne ».

Citations

- ✚ «Que règne la liberté. Car jamais le soleil ne s'est couché sur réalisation humaine plus glorieuse.»
- ✚ «Nous ne sommes pas encore libres, nous avons seulement atteint la liberté d'être libres. »
- ✚ «En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant. »
- ✚ «Pour faire la paix avec un ennemi, on doit travailler avec cet ennemi, et cet ennemi devient votre associé.»
- ✚ «J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de peur mais la capacité à la vaincre.
- ✚ «Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès.»
- ✚ «Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres.»
- ✚ «Je ne suis pas vraiment libre si je prive quelqu'un d'autre de sa liberté. L'opprimé et l'opresseur sont tous deux dépossédés de leur humanité.»
- ✚ «Un homme qui prive un autre homme de sa liberté est prisonnier de la haine, des préjugés et de l'étroitesse d'esprit.»
- ✚ «L'éducation est une arme puissante pour faire évoluer les mentalités et transcender les différences. »
- ✚ «La politique peut être renforcée par la musique, mais la musique a une puissance qui défie la politique. »



« Toute ma vie je me suis consacré à la lutte pour le peuple africain. J'ai combattu contre la domination blanche et j'ai combattu contre la domination noire. J'ai chéri l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle toutes les personnes vivraient ensemble en harmonie et avec les mêmes opportunités. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre et agir. Mais, si besoin est, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir. »



Viviane WILLEMS

Enjeux pour une politique du logement (bis) : prendre de la hauteur pour poser trois regards sur l'actualité qui cadrent le débat à Ottignies-Louvain-la-Neuve



Un premier, de portée générale sur le fonctionnement de notre système :

Tout récemment le professeur Gilet que je cite dans l'article ci-dessus a été longuement interviewé par tous les médias de Belgique. Il a pu affiner son analyse de la réalité belge. Son constat est clair : nous regardons ce qui se passe dramatiquement en Espagne comme si nous étions à l'abri. Or, si l'on considère l'effondrement du système hollandais (plus proche du nôtre), il est temps de prendre conscience que nous ne sommes pas mieux protégés d'un éventuel « crash ». Comme en Espagne, plusieurs générations sont directement impliquées dans l'achat ou la construction d'une habitation au titre de résidence principale. Un autre élément réside dans le fait que pour garantir un niveau plus ou moins constant du montant du remboursement du prêt (les taux variables ne le sont que faiblement), les banques jouent sur la variabilité de la durée (prêt en 30 ans, pouvant être écourté ou allongé) ; ce qui comporte le risque de transmettre une dette

à ses héritiers directs, vu l'âge auquel la plupart investisse, et donc d'en faire aussi porter le poids sur au moins deux générations. Le raisonnement dépassé : faites comme moi, dans le temps ... mais les temps ont changé car ceux qui ont investi dans les années 80/90 ont bénéficié souvent encore d'une carrière complète et d'une croissance brute et nette de leur revenu du travail. Depuis 2007, ce n'est plus le cas et l'avenir ne peut le garantir. Le poids culturel de ce modèle transgénérationnel est important, comme toute croyance : à l'été 2013, ING a sondé 1200 de ses clients quant à leur idéal de résidence familiale : la villa 4 façades à 80% des réponses, alors que la Belgique ne compte qu'environ 70% de propriétaires. Roland Gilet est un adversaire de la politique d'austérité menée par l'Union européenne. Parmi un ensemble de mesures pour soutenir la relance, il propose deux choses en matière de politique du logement : commencer la diminution des mesures qui favorisent l'acquisitif, vu leur contribution à la hausse de l'endettement des ménages jusqu'à leur faillite ; investir dans la construction et la rénovation de manière beaucoup plus importante, entre autres par des partenariats « public/privé ». Pour lui, préoccupé par redonner des lettres de noblesse au mot « solidarité », une société qui continue à promouvoir les mesures actuelles réduit de facto le champ des bénéficiaires potentiels et n'utilise pas sa marge de manoeuvre pour rencontrer le droit de tous à habiter¹.

¹ Roland Gilet vient d'être rejoint par 5 économistes représentant les 3 académies universitaires francophones et l'U Namur (Castanheira, Colmant, de Callatay, De Streel, Pestiau) qui ont accepté, malgré leurs idéologies différentes, de répondre à l'invitation de La Libre Belgique pour tenter de dessiner une réponse en vue de sortir de la crise. Dans un 1er article, ils demandent le retour à la globalisation fiscale de tous les revenus et fustigent à la fois la réduction du nombre de barèmes fiscaux et la création successive de niches d'exonération (due aux années Renders) pour rétablir l'égalité citoyenne tant au niveau des

personnes physiques que des sociétés. Dans le 2ème, ils ne remettent pas en question le principe de l'index des salaires mais soulignent qu'au nom de sa protection, les politiques (tous partis confondus) ont accepté la déstructuration effective bien plus grave de la solidarité entre citoyens, au travers d'autres mesures – concoctées par Alexander De Croo (pensions), Maggie De Block (intégration sociale) et Monica De Coninck (emploi et chômage).

Un deuxième, la politique menée par la Régie foncière provinciale :



Lors des Assises du logement en Bw, tenues en décembre dernier à LLN, Mathieu Michel a vraiment montré ce que serait la logique libérale à l'avenir : revendiquer pour cette province bourgeoise² le droit de faire référence au concept de « logement d'intérêt public ». Ce concept permettrait à la Régie foncière provinciale de se soustraire à la logique même de « logement public » voté il y a peu, alors que c'est ce courant politique qui inventa le concept de « logement moyen » par opposition au « logement social ».

Derrière ce concept, il y a 2 éléments inquiétants. Le premier est de se soustraire à l'obligation faite aux communes wallonnes de prendre leur part dans l'accès au logement des moins favorisés au plan socio-économique. Le second serait la permission d'échapper aux règles qui empêchent la main mise des politiciens locaux quant à influencer l'attribution des logements en faveur de « leurs protégés ».

L'histoire récente est pavée d'exemples tant à la régie foncière provinciale qu'au niveau des communes : les règlements sont largement en deçà de toute étique et toute déontologie qui se respectent en la matière, brisant de la

sorte la chaîne de la solidarité indispensable à la création d'une mixité et d'une cohésion sociétales³.

Dans cette logique du logement moyen acquisitif, nous avons vu, sur un peu plus de 10 ans en Bw, nombre de politiciens – toutes tendances confondues – l'épouser. On est en droit de se demander, lorsque l'on considère la crise actuelle de l'accès au logement pour les jeunes et les familles monoparentales, pourquoi le PS quand il en avait la compétence à la province (2000 à 2006), en a fait si peu (voir les hectares disponibles au Blocry, non mis en oeuvre). En regardant les « chantiers actuels », comme à Grez-Doiceau, la part réservée au locatif social est mineure et en limite de zone. Et dans beaucoup de communes, parfois même où siège le PS à la majorité, la promotion du logement moyen est faite en signifiant clairement « qu'il ne s'agit pas de logements sociaux ».

Où va-t-on lorsque l'on ne place plus le « curseur de l'égalité » au niveau du revenu médian et de l'élémentaire principe de solidarité à destination des citoyens qui sont en dessous de celui-ci ? On rejoint, dans les faits par des attitudes concrètes quotidiennes, ce que l'économiste Galbraith appelait « la société des repus »⁴.

En préparation de ces assises, les Equipes populaires (MOC) se sont battues pour que soient organisées des rencontres sur le logement social et l'AIS avec des locataires et propriétaires, voire des candidats non retenus. A la séance publique, son rapporteur (seul non professionnel) fût minorisé au niveau de son temps de parole. Heureusement, le chef de cabinet adjoint du Ministre Nollet le mit en avant, estimant que l'on pouvait débattre de nouvelles propositions (habitat groupé, kangourou, hors norme,...) à la condition expresse que l'on reconnaisse le 1^{er} mécanisme de solidarité, à

² Pour celles et ceux qui l'ignorent, le Bw était en 2012 la 2^{ème} province la plus riche de Belgique (Revenu par habitant). Selon les 1^{ères} indications, elle serait la 1^{ère} en 2013...Donc elle a les moyens de développer, entre autres par l'impôt, une vraie politique de solidarité.

³ Autour de son concept de « désaffiliation sociale », le sociologue français, feu Robert Castel, montrait que la question sociale se pose lorsqu'une société est incapable de maintenir la cohésion entre ses membres, de par son organisation même. De là naît la prise de conscience et la volonté d'éviter la désaffiliation de ses membres, donc la nécessité de développer des politiques sociales de correction (en vue de maintenir au maximum dans la société les membres qui la composent).

⁴ Galbraith, considéré comme à gauche des démocrates aux USA, qualifiait le gonflement de la classe moyenne de la sorte : démocratiquement, par la loi du nombre et le vote, elle exclut de plus en plus des bénéficiaires de la croissance les minorités économiquement et socialement faibles. Pour lui s'est donc créée progressivement cette « société des repus », qualifiant de la sorte celles et ceux qui se sont arrogés de nouveaux droits, sans prendre en compte les besoins des victimes de l'exclusion. Aujourd'hui avec la crise qui perdure, les « plus bas » dans l'échelle de cette classe moyenne souffrent et les libéraux leur accordent de l'importance, tout en oubliant que le nombre de moins nantis augmentent aussi et ceux-ci souffrent d'autant plus de cette logique sociétale de « dé-solidarité » née dans les années 80.

savoir le logement public de type logement social locatif.

Un troisième, le plan communal d'ancrage du logement à Ottignies-LLN

La Ville s'est exprimée longuement sur cette question, justifiant son choix de ne plus travailler qu'avec une seule société⁵ – Notre Maison – vu la coopération positive que celle-ci entretient dans l'effort de développement du logement public (part importante de locatif social) sur son territoire et la distance prise par l'IPBw à ce propos.

Cette dernière se défend par l'argument que la Ville ne lui propose pas de terrain. Mais cet argument ne peut être entendu car ce serait oublier que l'IPBw n'a pas voulu collaborer au projet de la Mégisserie, n'a pas répondu non plus à la possibilité d'engager la réalisation d'un projet sur les terrains disponibles – Société wallonne du logement – à la Boissette. Elle n'a pas non plus, malgré sa proximité politique avec les décideurs de la Régie foncière provinciale, développer un projet sur les hectares du Blocry (2007 à aujourd'hui).

Sur le terrain local, l'IPBw s'est enfermée dans un jeu stérile, celui de son président, chef de file de l'opposition. Comment celui-ci pouvait-

il aller à l'encontre de son discours dominant : s'opposer à la densification nécessaire (vu l'augmentation prévisible de la population) donc aller à l'encontre des (de ses) partisans de la villa « 4 façades » et créer du logement public de type locatif social ?

Déjà au plan des mots utilisés, transformer le nom de l'« Habitation moderne » en celui d'« Immobilière publique » alors que le décret parle de « Société de logement de service public » laisse entendre que la priorité est mise non plus sur le service public (aux citoyens, à la rencontre de leurs droits sociaux élémentaires) mais sur le mécanisme de production d'un capital patrimonial à faire fructifier par la vente ou la location, c'est-à-dire un décentrage par rapport à la mission de solidarité sociale contenue dans le décret.

Ceci relève d'une « stratégie » qui dépasse le seul territoire de la commune si l'on observe les autres plans d'ancrage communaux dont l'IPBw a la charge. Où est rencontrée la priorité des priorités : donner accès au droit d'habiter à une frange importante de la population qui n'a d'autres possibilités que de se tourner vers le logement social locatif ?

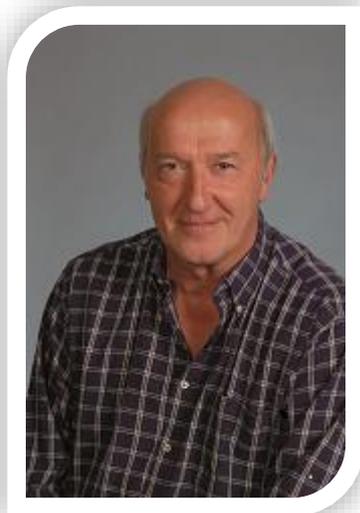


Michel Goffin

⁵ Le décret Daerden l'autorise et une note de l'IEV d'août 2013 conseillait de ne pas relancer la question des fusions

éventuelles de sociétés de logement public, sauf à considérer ce décret « une commune, une société ».

IN M E M O R I A M



Etienne LECLERCQ nous a quittés.

Venu du Borinage où il avait joué, début des années 70, un rôle moteur dans la création de l'UDP à Mons, Etienne Leclercq est venu s'établir dans notre commune, il y a une dizaine d'années, plus précisément au quartier de Lauzelle à Louvain-la-Neuve.

Aussitôt, il s'est intéressé à la vie de son quartier (il deviendra président du comité de quartier), et à la vie politique d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

En tant que militant de gauche, il rejoindra la famille socialiste. Il participera activement à plusieurs campagnes électorales PS. Il sera également pendant plus de deux ans un secrétaire dynamique et enthousiaste de notre USC. Au sein de celle-ci, Etienne s'investira dans les dossiers des affaires sociales, de politique du logement et des aînés.

Aux élections communales de 2006, il est présent sur nos listes et y recueillera un score appréciable: une centaine de voix.

Il y a quelques années, il avait déménagé à Lathuy dans l'entité de Jodoigne. Là aussi, rapidement, il s'investit en politique dans sa nouvelle commune. Il est élu à la présidence de l'USC de Jodoigne et depuis peu, conseiller au CPAS.

Un mal implacable l'a malheureusement rattrapé et le 6 décembre 2013, il décédait à Ottignies.

Nous gardons d'Etienne le souvenir d'un homme chaleureux, entreprenant, engagé, toujours prêt à se dévouer pour les autres, avec le souci constant d'ouverture et de transparence.

Nous perdons en sa personne un sincère et motivé camarade de lutte.

Etienne était âgé de 62 ans.

Le PS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve présente à sa compagne Patricia et à ses enfants ses profondes condoléances.



Valmy Féaux



Philippe Somville

AGENDA

PS
Invitation

Renée Vankeleffe
Présidente de la Confédération des Seniors socialistes
et **Paul Magnette**
Président du PS
ont le plaisir de l'inviter au

**CONGRÈS ANNUEL
DES SENIORS SOCIALISTES**

Le vendredi 28 février
au Palais des Congrès de Liège
de 13h à 18h30

**OUVERT À TOUS
GRATUIT**

13h00
Ouverture des portes

13h30
Accueil par **Willy Demeyer**,
Sénateur et Bourgmestre de Liège
et **Renée Vankeleffe**,
Présidente de la Confédération des Seniors socialistes

**Intervention des représentants
des Seniors socialistes :**

- Accès aux soins de santé et Sécurité sociale
- Pensions
- Logement
- Mobilité

Réponses des Ministres PS :

- Philippe Courard
- Jean-Pascal Labille
- Laurette Onkelinx
- Eliane Tillieux

Culture par **Paul Magnette**, Président du PS

16h30
Goûter de l'amitié

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
POUR LE 10 février AU PLUS TARD**
Par téléphone : 02 949 33 38
Boulevard de l'Empereur, 15 - 1000 Bruxelles
Par email : inscriptions@ps.be

INDREUSE DU JOUR
Palais des Congrès de Liège
Espace de l'Europe 2
4000 Liège

ACCÈS EN TRANSPORT EN COMMUN
Depuis la gare des Guillemins :
- Bus T7 direction « Bricolo »
- ou bus 136 direction « Tereviers »
- Arrêt "Palais des Congrès"

**PROXIMITÉ DE TRANSPORT
VIA VOTRE FÉDÉRATION**

Un car est prévue : voici les horaires aux points de passage :

- Point 1 -10h30- Gare de Braine-l'Alleud
- Point 2 -10h50- Nivelles, parking Shopping Center (Passager avec voiture)
- Point 3 -11h15- Genappe, parking Mestdagh (Passager avec voiture)
- Point 4 -11h25- Court-Saint-Etienne, arrêt bus TEC Parc à Mitrailles (Passager sans voiture)
- Point 5 -11h30- Court Saint Etienne et Céroux Mousty, parking Mestdagh (Passager avec voiture)
- Point 6- 11h35- Ottignies, arrêt bus TEC maison communale Ottignies (Passager sans voiture)
- Point 7- 11h45- Wavre, parking Brico (Passager avec voiture)
- Point 8- 11h50- Wavre, Place Alphonse Boch face ancien bureau PS (Passager sans voiture)
- Point 9- 12h15- Jodoigne, parking Aldi chaussée de Charleroi (Passager avec voiture)

L'arrivée à Liège est prévue vers 13h15 (Les Renseignements complémentaires sont disponibles auprès de Pascal Alexandre à la Fédération (mail : pascal.alexandre@ps.be).

L'asbl «SIGATA ESPOIR» organise une rencontre citoyenne sur le thème :

VIVRE ENSEMBLE LA DIVERSITÉ

**Mercredi 19 février 2014
19h à 22h salle du Placet**

Intervenants :

André Flahaut : Président de la Chambre des représentants, Ministre d'état.
Sawraïn Al Naassan : Responsable de projets d'accompagnement d'associations et organismes publics du CNRW.
Clémentine Falk Nzujji : Philologue, ethnohistorienne, symboliste, professeure Emérite UCL.
Michel Beaussart : Échevin en charge de l'accueil des étrangers.
Modérateur : Jacques Benthuyts : Ancien bourgmestre, ancien échevin chargé de la coopération Nd /Sd.

Informations : Fatou Coulibaly - 0472 73 23 19 - donacoulibaly@yahoo.fr
(Présidente de Sigata-Espoir/responsable projet Solidarité Brabant Wallon)

Salle du Placet
Rue des Sports 6,
B-1348 Louvain-la-Neuve

Partenaires : **Centre PLACET**, **ARD**, **Sigata**, **ESPOIR**, **ARL**

Financé par : **ASBL**

N'hésitez pas à prendre contact à Fatou Coulibaly pour tout renseignement complémentaire :

Email : donacoulibaly@yahoo.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Composition du Bureau de l'USC d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Présidente.....	Viviane Willems
Vice-président(e)s.....	Fatou Coulibaly
	Boussad Benchaba
	Luc Laurent
Secrétaire.....	Nadine De Meyer
Trésorier.....	Thierry Sneessens
Trésorier adjoint.....	Yves Devulder

Nous contacter

Adresse e-mail : ps.otlln@gmail.com. – Site internet : www.ps-olln.be

Cotisation 2014

La cotisation annuelle s'élève à 12 € pour les retraités, étudiants et demandeurs d'emploi et à 24 € pour les actifs.

Le montant est à verser sur le compte chèque postal compte IBAN BE87 0000 6702 6794
(BIC BPOTBEB1) PARTI SOCIALISTE USC - 1340 OTTIGNIES.

Les timbres sont disponibles après mise en ordre de cotisation auprès de Thierry Sneessens.